

tre et aimer davantage le Saint-Esprit, contre lequel pèchent tant d'hommes par ignorance ou par malice.

Et pour augmenter la dévotion des fidèles, comme pour obtenir de Dieu une plus grande diffusion de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, aux fins spécialement de son Pontificat, et en particulier à l'intention des chrétientés séparées, S.S. Léon XIII ordonne, pour cette année et à perpétuité, qu'une neuvaine solennelle de prières aura lieu dans toutes les églises paroissiales et dans les autres sanctuaires et chapelles, à la volonté des Ordinaires, avec indulgences de sept ans et sept quarantaines, pendant chacun des jours de la neuvaine, pour tous ceux qui prieront à ses intentions et une indulgence plénière, à gagner l'un des jours de la neuvaine ou le jour de la Pentecôte ou dans l'octave, pour ceux qui se confesseront, communieront et prieront aux mêmes intentions.

Il termine en exhortant tous les évêques à s'associer à ces supplications et convie toutes les nations catholiques à joindre leur voix à la sienne, en employant l'intercession de la très puissante et bienheureuse Vierge.

Tous les journaux français — même les plus indifférents — ont fait un éloge ému des victimes de la catastrophe de Paris et des œuvres qu'elles patronnaient. L'éloge était mérité. Car toutes ces nobles victimes étaient des chrétiennes; plusieurs, comme la princesse d'Alençon, avait communié ce jour là. De plus, l'attitude dans laquelle la mort a saisi la plupart de celles que les flammes n'avaient pas complètement dévorées, prouve qu'elles ont accepté l'horrible trépas avec résignation. Les unes étaient à genoux, les autres; les bras étendus comme le divin Crucifié, d'autres pressant le crucifix ou la médaille de Marie. Qui sait si elles n'ont pas compris que Dieu les choisissait comme des victimes d'expiation.

L'académicien F. Coppée écrit dans le *Journal*, feuille peu chrétienne, ces lignes en leur honneur : " on les accuse parfois ces patriciens, d'être indifférents, égoïstes, d'oublier les pauvres. Ce jour là, ils donnaient la preuve qu'on les traite injustement, ils répondaient, non par des phrases, mais par des actes, aux reproches envieux et aux déclamations intéressées de leurs ennemis."

A propos de la mort de ces héroïques victimes de la charité, un chroniqueur parisien fait, dans le très libéral *Journal des*